

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 19 JANVIER 2009

Le treize Janvier deux mille neuf, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice **MICHELET** Maire, Mme Sylvie **MAGNAIN** Adjoint, M. Joël **PROUST** Adjoint, M. Loïc **RANCHERE** Adjoint, M. Guillaume **GENDRAUX** Adjoint, Mme Valérie **INGLIN** Adjoint, M. Christian **GRIPPON**, Mme Odile **BOSSERT**, M. Patrick **COIRAUT**, M. Pierre **BLANCHARD**, M. Michel **GORNARD**, Mme Dominique **COIRIER**, Mme Martine **GENDRAUX**, Mme Sylvie **COUTEAU**, Mme Marie-Claire **RAGOT**, M. Arthur **JONES**, M. Philippe **FAUCON**

ETAIT ABSENTE excusée et représentée : Mme Marie-Noëlle **AIMARD** qui a donné pouvoir à Madame Marie-Claire **RAGOT**

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Guillaume **GENDRAUX**

Monsieur le Maire bien qu'ayant vu les élus individuellement depuis le début de cette année 2009, renouvelle ses vœux à l'assemblée pour un travail constructif, une cohésion d'équipe et beaucoup d'idées à développer, et pour mener à bien les projets pour lesquels la population les a élus.

Après adoption à l'unanimité, du compte rendu de la séance du 15 Décembre 2009, le Conseil Municipal accepte l'additif à l'ordre du jour et délibère comme suit.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – FESTIVAL DU LIVRE

Madame **MAGNAIN** explique que les établissements scolaires du sud du département organisent en février 2009, un Festival du Livre. Ils ont proposé aux bibliothèques d'adhérer à ce projet.

Elles ont donc répondu à cet appel en profitant de la venue des auteurs pour les accueillir dans les bibliothèques pour une rencontre tout public.

Ainsi le Collège François Truffaut reçoit dans la journée du 10 février 2009, Hélène **KERILLIS**, auteur jeunesse. Il est donc envisagé de l'accueillir à la bibliothèque ce même jour à 18 heures.

Informé du fait que le Conseil Général des Deux-Sèvres peut dans ce cadre là, accorder une aide représentant 50 % du coût de la prestation sollicité par l'auteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite à ce titre une aide 47.50 €uros.

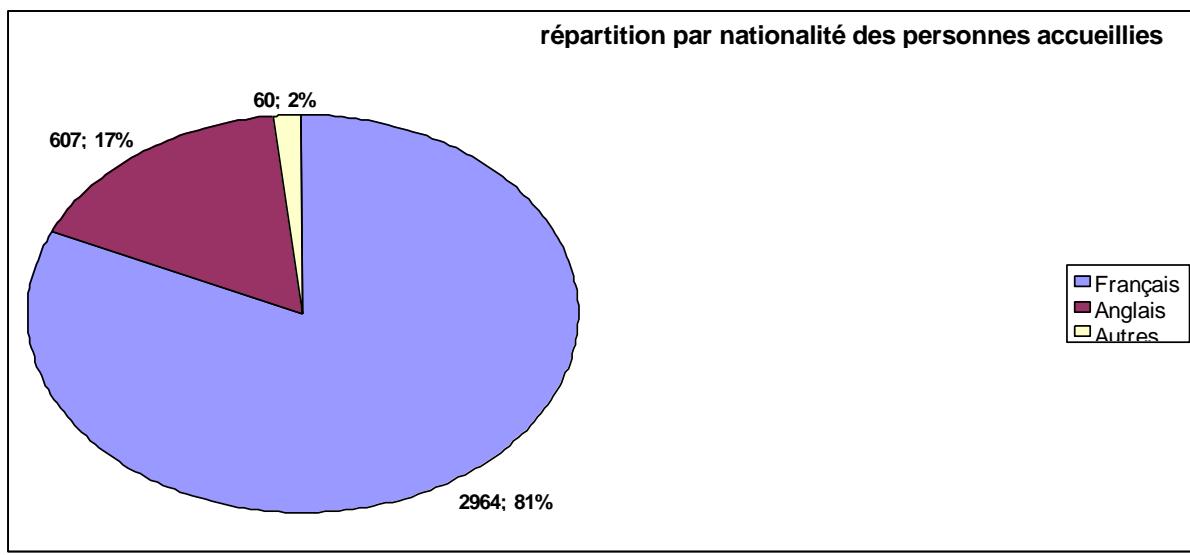
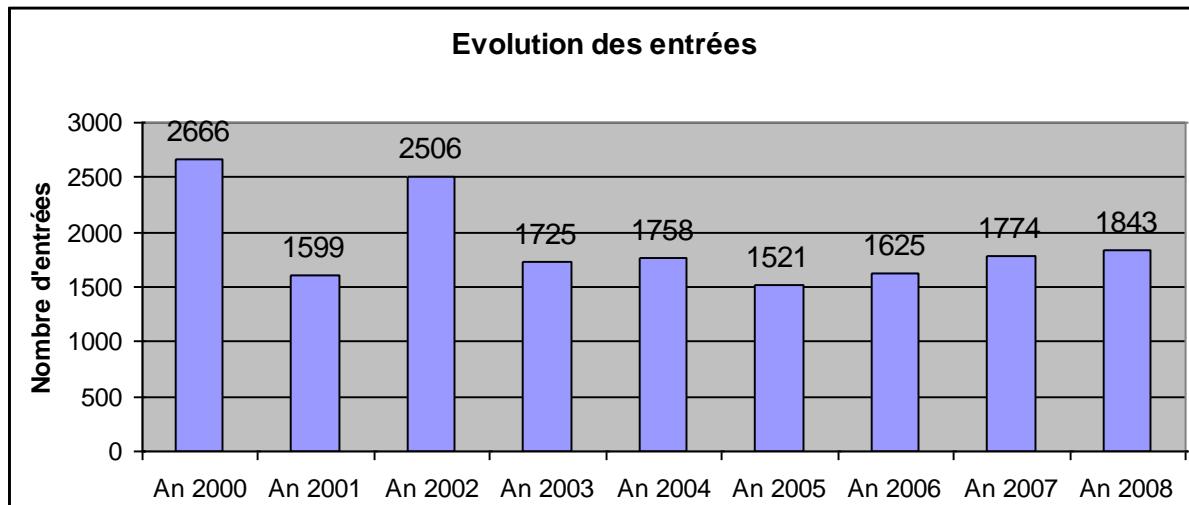
ACQUISITION D'UN POSTE A ACETYLENE

Afin de répondre à une demande des services techniques justifiée par les divers travaux à réaliser rapidement, et dans un souci de commodité de travail, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le devis de la SAS TERRASSIER pour la fourniture d'un poste d'un montant de 738.21 € HT.

BILAN DE LA SAISON 2008 – VISITES DU CHATEAU DE JAVARZAY

Monsieur Christian BEAUDOIN agent plus particulièrement affecté à la promotion du site du Château de Javarzay présente à la demande de Monsieur le Maire, une synthèse de la fréquentation du Château de Javarzay en 2008.

Ainsi, il commente les divers résultats dont deux tableaux sont ici présentés :



Des actions de promotion ont été menées en 2008 : participation à la foire de Niort, visites par les propriétaires d'hébergement, inscription dans divers magazines et en particulier sur le site du Marais Poitevin, diverses communications avec des radios locales, participation aux rencontres avec les Comités Départemental et Régional du Tourisme, contact permanent avec les agents du Pays Mellois, diverses associations attachées au tourisme...

Ces actions seront bien sûr développées pour 2009.

Christian Beaudoin dresse ensuite la liste des exposants de la saison 2009.

Monsieur le Maire précise qu'à l'occasion d'une réunion avec l'association des amis du château, une discussion sur la saison 2009 s'est engagée et une réflexion sur l'ouverture du site 7 jours sur 7 en juillet et août semble nécessaire.

L'assemblée considère qu'effectivement cette amplitude est primordiale. La réflexion est en cours pour valoriser ce site. Marie-Claire RAGOT témoigne également de l'étonnement des visiteurs face à la richesse de ce site.

Après avoir répondu aux diverses questions, Christian profite de ce moment pour remercier les bénévoles, les membres de l'association des amis du château et de l'association CAIL qui œuvrent régulièrement pour dynamiser et faire connaître ce monument, notamment les 3 élus que sont Odile Bossert, Arthur Jones et Marie-Claire Ragot. Monsieur le Maire souligne également l'implication régulière des bénévoles et le travail de qualité mené en concertation avec la collectivité.

AUDIT ENERGETIQUE DU CENTRE CULTUREL

Monsieur Joël PROUST donne le résultat de la consultation lancée pour l'audit énergétique du centre culturel où les consommations de fuel sont conséquentes. L'ADEME partenaire financier à raison de 50 % du montant HT de cette étude, a suggéré un cahier des charges qui a été adapté au site concerné.

La Commission « Finances –Marchés » a donc examiné les 5 offres reçues et propose de retenir la mieux disante en matière de prix et en matière de délai de restitution des conclusions, étant précisé qu'il serait souhaitable d'avoir envisager des solutions pour la prochaine période de chauffage.

Ainsi le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine le choix de la société TH2i pour un montant de 3 492.32 € TTC. Les conclusions seront fournies dans un délai de 2 mois.

MAITRISE D'ŒUVRE - TRAVAUX SUR RESEAU D'EAU Rue de Judée

Monsieur le Maire donne le résultat de la consultation menée dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur réseau d'eau à envisager dans la rue de Judée. Les deux offres reçues ont été examinées par la commission « Finances- Marchés ».

Ainsi le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine le choix de la société HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT pour un montant de 5262.40 € TTC.

La localisation de cette opération nécessite que les travaux soient terminés à la fin juin pour permettre un accès satisfaisant à la piscine et pour l'organisation de la traditionnelle foire de javarzay.

ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR – SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire donne le résultat de la consultation menée pour la fourniture d'un photocopieur en remplacement de celui acquis en 2003, placé dans l'accueil du secrétariat. Il précise que le cahier des charges a été établi en tenant compte des besoins actuels et de l'opportunité des copies couleur.

Trois des cinq fournisseurs ayant présenté une offre, ont été présélectionnés pour une démonstration de matériel qui a été organisée le 14 janvier en présence du personnel du secrétariat et des membres de la commission « Finances – Marchés »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine le choix de l'offre d'UNIT PC d'Echiré pour un matériel SHARP moyennant un montant de 4 483.06 €uros avec reprise du matériel existant.

Puis le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit le principe de mise à disposition de ce photocopieur pour les particuliers et les associations étant précisé que le tarif des photocopies pour les particuliers sera minoré de 60% pour les associations.

Il est ainsi fixé :

Photocopies noir et blanc :

Format A4 0.16 € Format A4 recto verso : 0.30 €

Format A3 0.32 € Format A4 recto verso : 0.60 €

Photocopies couleur :

Format A4 0.50 € Format A4 recto verso : 0.98 €

Format A3 1.00 € Format A4 recto verso : 1.96 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Madame Sylvie MAGNAIN présente la demande de subvention formulée par l'association des Amis du Château de Javarzay au titre du projet de spectacle de plein air programmé en juillet 2009 aux abords du château de Javarzay.

Il s'agit d'une pièce écrite par Monsieur BEGUIER de La Bataille dont le thème est la Révolution française dans un village du Poitou, à Javarzay, mise en scène par Monsieur Jean-Pierre GAGNAIRE et interprétée par des acteurs amateurs. Arthur JONES donne quelques précisions sur le contexte du spectacle qui pour la 1^{ère} fois est une création.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, entérine la proposition de la commission et attribue ainsi une aide de 2 500 €uros. Madame MAGNAIN précise en outre que l'aide la collectivité va au-delà dans la mesure où les locations de la ferme et des gîtes seront impossibles durant cette période. Ce manque à gagner peut représenter une somme de 1000 à 1500 €.

REGLEMENT DE PECHE DANS L'ETANG – SAISON 2009

Madame Sylvie MAGNAIN commente brièvement le bilan de la saison 2008 tel qu'il fut exposé lors de la réunion publique organisée le 11 Janvier 2009 en présence des pêcheurs.

Cette réunion fut notamment l'occasion de repréciser les missions de chacun :

- la collectivité gère l'exploitation de l'étang (règlement, empoissonnement..) et
- l'association P E C H, l'animation (concours...)

L'empoissonnement 2008 d'un montant de 10571,24 € se décompose comme suit :

1495 kilos de truites

22 kilos d'esturgeons

20 kilos de carpes

100 kilos de tanches

600 kilos de gardons soit un total de 2237 kilos de poissons

Puis diverses modifications de règlement sont proposées pour 2009 notamment en ce qui concerne:

La date d'ouverture de la pêche dans l'étang :

Le 28 Février pour les détenteurs de cartes annuelles et le 1er mars pour tous.

Certains tarifs :

Le tarif de la carte annuelle pour les adultes est majoré de 2 Euros et passe ainsi à 57€

Le tarif de la carte annuelle pour moins de 16 ans est majoré de 2 Euros et passe ainsi à 27€

Les autres demeurent inchangés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le règlement 2009 de la pêche dans l'étang de Javarzay qui peut être demandé auprès du secrétariat.

CREATION DE POSTES SERVICE TECHNIQUE ET SERVICE SOCIAL

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Pierre GENDRAUX (service technique) et Madame Annie BARON (service social) font valoir leur droit à la retraite à compter du 1^{er} avril prochain. Il convient donc d'organiser leur remplacement respectif.

La commission « Emploi » composée des adjoints (seuls volontaires au moment de la mise en place des commissions) a donc réfléchi aux profils de poste à envisager.

Ainsi sur proposition de la commission, et après en avoir longuement délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer les postes suivants à compter du 15 Mars 2009:

- création d'un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à temps plein
- création d'un poste d'agent social 2^{ème} classe à 28 heures.

Monsieur FAUCON souligne l'évolution du besoin en matière d'aide sociale et considère qu'il aurait peut-être été nécessaire de conserver un plein temps. Monsieur le Maire indique que la commission a tenu compte du fait que Madame BARON soit restée à temps partiel à 29h 30 pendant 15 ans et qu'elle n'a repris son poste à temps complet que depuis le 01 janvier 2006 notamment dans l'objectif de sa retraite. Néanmoins, il n'y a aucune volonté de réduire l'action sociale menée par la collectivité et il n'est pas exclu qu'une adaptation puisse être faite ultérieurement.

Interrogé par le Maire, Monsieur Loïc RANCHERE adjoint responsable de la commission « Affaires sociales » pense que la solution pour harmoniser l'action sociale sur le territoire serait de créer un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Monsieur le Maire répond qu'il regrette que ce projet qu'il soutient, ne soit plus d'actualité pour le moment au niveau de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou bien qu'il ait été évoqué pendant plusieurs années sans avoir pu être concrétisé.

PROTECTION INCENDIE AUX VAUX

Afin d'améliorer la protection incendie du village des Vaux et plus particulièrement aux abords de la ferme de Monsieur AUBIN qui se trouvent éloignés du poteau incendie existant, sur conseil des services départementaux de l'agriculture et de la forêt et après avoir évoqué les diverses solutions, il apparaît que la plus adaptée serait l'installation d'une outre de 120 m³

Le terrain le mieux localisé appartient justement à Monsieur Eric AUBIN lui-même demandeur. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, convaincu de l'opportunité de cette outre, à l'unanimité, en accepte le principe et autorise le Maire à négocier l'achat du terrain nécessaire à son installation.

RAPPORTS DE COMMISSIONS

Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la commission « Animation de la vie locale – Culture – Jeunesse »

évoque la dernière réunion de la commission au cours de laquelle plusieurs points ont été abordés :

- examen des demandes de subventions,
- organisation de foire de Javarzay 2009 en présence de Monsieur PUAUD Sébastien forain, attaché à la dynamisation de cette fête,
- bilan des illuminations de fin d'année 2008 et réflexion pour illuminations 2009 et communique l'agenda du mois

Guillaume GENDRAUX responsable de la Commission « Amélioration et Valorisation du Patrimoine » indique que la commission travaille sur l'établissement du programme de travaux 2009. Madame NIGUES mandatée pour l'étude des travaux à entreprendre à l'église de Chef-Boutonne viendra faire l'exposé de la situation et des préconisations nécessaires.

Valérie INGLIN responsable de la Commission « Communication » informe les élus du travail mené pour la réalisation du site Internet.

Loïc RANCHERE responsable de la Commission « Vie Sociale – Solidarité »

indique que le CCAS s'est réuni récemment et travaille à la mise en place du module d'aide et de soutien au budget des famille, déjà évoqué.

Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »

dresse la liste des travaux en cours :

les travaux rue du Petit four se déroulent normalement, des tranchées seront réalisées dans le cimetière de Chef-Boutonne pour amener l'eau coté ouest afin d'éviter la présence de tuyaux peu esthétiques dans les allées, l'abattage des peupliers est terminé la commande de plants a été faite, une campagne de destruction des ragondins est lancée avec le concours du Syndicat Mixte de la Boutonne (SMBB), Osiris mandatée pour l'établissement d'un bilan de l'état sanitaire des arbres situés dans l'avenue et dans la prairie du château interviendra sur place au cours de la dernière semaine de janvier, l'étude des facture d'eau concernant la consommation 2008 va engendrer un plan d'action compteur par compteur et des contacts sont pris pour envisager un forage sur le complexe sportif

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports de commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à 23 heures 50 :

- Point sur la cérémonie des vœux
- Invitation de Ciné Chef à la projection d'un film rare « l'Enclos » d'Armand GATTI le jeudi 22 Janvier 2009 à 20 heures 30, avec à la fin de la projection une rencontre avec Ida GRINSPAN déportée à AUSCHWITZ
- Le cabinet Nicolet visitera les riverains de l'avenue les 21 et 22 Janvier pour recenser les projets privés aux abords de l'avenue afin d'en tenir compte lors de l'aménagement

Ainsi délibéré en mairie de Chef-Boutonne, le 19 Janvier 2009

Le Maire
Fabrice MICHELET